 L’accueil dans les points d’accès au droit de la ville de Paris

-Accueil téléphonique

-Accueil dans les permanences d’information juridique sur rendez-vous

(Les usagers peuvent être orientés vers des permanences téléphoniques ou physiques).

# Point d’accès au droit du 13ème arrondissement

33 boulevard Kellerman – 75 013 PARIS - Tel : 01 55 78 20 56 pad13@casp.asso.fr Horaires : Lundi 13 H - 18H

Mardi 9h30 – 13h/ 14h-17h30

Mercredi 9h30 à 13h/ 14h/ 17h30

Jeudi 09 H30 – 13H / 14H – 17 h 30

Vendredi 9 H 30 – 12 H 30

# Point d’accès au droit du 15ème arrondissement

22 rue de la Saida – 75 015 PARIS - Tel : 01 45 30 68 60 pad15@casp.asso.fr

Horaires : Lundi : 14 H – 17 H 30

Mardi et Mercredi 09 H 30 – 13 H / 14H – 18H

Jeudi 09H30 – 13 H / 14 H – 19 H 30

Vendredi 14 H – 17H 30

# Point d’accès au droit du 18ème arrondissement

2 rue de Suez – 75 018 PARIS - Tel : 01 53 41 86 60 contact.pad18@droitsdurgence.org Horaires : Fermé le Lundi : 13h30/ 17h15

Mardi, Mercredi et Vendredi 9H30 – 12H30 / 14H00 – 17h15

Jeudi 9H30-12H30 (accueil numérique sur rendez-vous) 14H-19h30

# Point d’accès au droit du 19ème arrondissement

53 rue Compans – 75 019 PARIS - Tel : 01 53 38 62 30 pad19@casp.asso.fr

Horaires : Lundi : 13 H - 17H30

Mardi et Mercredi 09H30 – 13H / 14H - 17h30

Jeudi 09H30 – 13H / 14H - 19H30

Vendredi 14H – 17H30

# Point d’accès au droit du 20ème arrondissement

18 rue Ramus – 75 020 PARIS - Tel : 01 53 27 37 40 contact.pad20@droitsdurgence.org

Horaires : Horaires : Lundi : 14 H - 17H30

Mardi et Jeudis 09H30 - 13H / 14H - 17h30

Mercredi 09H30 – 12H30 / 14H - 19H30

Vendredi 09H30 – 12H30

  L’accueil au Point d’accès au droit des jeunes

 -Permanences d’information juridique pour les jeunes jusqu’à 30 ans

Localisation : [QJ - Quartier Jeunes](https://www.paris.fr/equipements/qj-quartier-jeunes-19858)

4, place du Louvre - 75001 Paris

Tel : 01 44 76 65 19 de 14 H à 17 H 30 du mardi au vendredi

Des juristes reçoivent pour conseiller, orienter et accompagner dans vos démarches (droit pénal, logement, travail, consommation, famille, droit des étrangers …)

Permanences juridiques en droit des étrangers sur rendez-vous (RV par téléphone, sur place ou via ce formulaire en ligne : <https://docs.google.com/forms/d/13p38lyNYSx_4y4gyMuJ3DBECTaX6Xx-Z2ucWpQs6yhA/edit>